

DROITS DE L'HOMME

Plus que la défense des droits des personnes, il s'agit de porter une attention particulière à la première richesse de l'entreprise, à savoir les ressources humaines. Au-delà de l'ensemble des textes de lois et des dispositifs sociaux de l'entreprise, la culture propre du FSI doit refléter une attention aux personnes qui permet un épanouissement professionnel et personnel.

Libellé		Critères
Discrimination et groupes vulnérables	Femmes & jeunes filles * :	*Indicateur de plafond de verre (taux de femmes de cadres dirigeants rapporté au taux de femme de l'effectif total) : La diversité de l'entreprise doit faire écho à la diversité de son environnement pour éviter des discriminations mais aussi pour tirer le meilleur parti de la richesse humaine disponible dans le bassin d'emploi. Cela n'est possible qu'en offrant une véritable égalité des chances au-delà des statuts, des formations initiales, du sexe...
	Handicap	*Pourcentage d'handicapés dans l'effectif total
Principes fondamentaux et droits du travail		*Nombre d'alerte du CHSCT au cours des trois dernières années : Ces questions sur les conditions de travail et de sécurité sont primordiales pour chacun des salariés. Le CHSCT joue dans ce domaine un rôle de plus en plus important.

**** Ici, la précision du statut marital peut être le début d'une discrimination***